

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Débat national sur la transition énergétique

Contributions des acteurs
de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Synthèse



Préambule

Cette synthèse constitue la première partie de la contribution des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur au débat national sur la transition énergétique. La seconde partie rassemble dans un cédérom l'ensemble des comptes rendus des débats citoyens, des propositions déposées sur le site, des contributions des maires et des professionnels de l'énergie.

Ce document a été rédigé à partir d'un recensement détaillé de la totalité des points de vue exprimés au cours des quatre mois de débat. Ils ont été regroupés selon les quatre questions mises en débat nationalement en distinguant les propositions à vocation régionale. Chaque assertion, proposition ou obstacle formulé a été qualifiée suivant trois critères : leur occurrence dans les débats (systématique, rare...) leur pertinence vis-à-vis du sujet et leur niveau de consensus.

Cette synthèse est structurée conformément au cadre national. Elle a été adressée pour avis et avant la conférence de clôture aux 3 309 membres de la commission régionale du débat.

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| 1 / La transition énergétique au cœur des enjeux de société | 3 |
| 1.1 / Les nécessités et les conditions de la réussite d'une transition énergétique | 3 |
| Les conditions de la réussite | 3 |
| 1.2 / Les outils et les réalités d'un vaste débat régional | 3 |
| 1.3 / Les freins et les atouts de la mobilisation régionale | 4 |
| 2 / Les contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux quatre questions du débat national | 5 |
| 2.1 / La contribution du débat régional sur la sobriété et l'efficacité énergétique | 5 |
| Réduire les consommations énergétiques : clé de voûte de la transition | 5 |
| Les consommations des bâtiments : premier poste à réduire | 5 |
| Réhabiliter les bâtiments : un effort à consentir collectivement | 6 |
| Revisiter nos modes de vie et nos consommations | 6 |
| Transport : développer les alternatives au tout routier | 7 |
| Accompagner les entreprises | 7 |
| Des réseaux électriques efficaces | 7 |
| Des collectivités exemplaires | 8 |
| 2.2 / La contribution du débat régional sur le mix énergétique et les scénarios | 8 |
| Nucléaire, gaz de schiste : polémique | 8 |
| Consensus sur les énergies renouvelables | 8 |
| 2.3 / La contribution du débat régional sur le développement des énergies renouvelables et le développement de nouvelles filières | 9 |
| Des filières ambitieuses d'énergies renouvelables | 9 |
| Consensus sur les smart-grids | 9 |
| Les autres filières | 10 |
| Un fort besoin d'innovation | 10 |
| 2.4 / La contribution du débat régional sur les coûts et le financement de la transition énergétique | 10 |
| Les limites de la subvention | 10 |
| La solidarité... mais pour les autres | 11 |
| Des acteurs régionaux pour le financement de la transition énergétique | 11 |
| Le citoyen n'a pas encore sa place | 12 |
| 3 / La transition énergétique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un socle d'actions | 12 |
| Vers un cadre de programmation régional | 12 |
| Le développement de l'éolien flottant ancré | 12 |
| Le développement du photovoltaïque et parité réseau | 13 |
| Le développement du solaire thermique | 13 |
| La gestion du confort d'été dans les bâtiments | 13 |
| Le développement de l'hydroélectricité | 13 |
| Améliorer les déplacements. Moins de pollution dans les ports | 13 |
| Une liaison nécessaire vers l'arrière-pays | 13 |
| Offrir des services de mobilité dans les vallées alpines, espaces ruraux... .. | 13 |
| Contributions | 14 |

1 La transition énergétique au cœur des enjeux de société

Avec soixante débats infra-régionaux labellisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 450 participants aux cinq débats citoyens et à la journée citoyenne organisés par la Région, des contributions des Maires, des associations et des professionnels, mais aussi des propositions sur le site internet, des actions sur Facebook et Twitter... le débat sur la transition énergétique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur aura été l'occasion d'une mobilisation très importante et d'une réflexion large sur la place de l'énergie dans la société.

1.1 Les nécessités et les conditions de la réussite de la transition énergétique

Fruit d'un travail de mobilisation conséquent, cette mobilisation révèle un profond accord sur la nécessité de la mise en œuvre d'une transition énergétique. Dans les attendus d'un projet de loi les participants justifient d'abord la transition énergétique par l'épuisement des ressources et par l'impact de leur consommation sur le climat et sur la santé. À la fois urgence et chance, la transition énergétique doit permettre le développement des économies locales et éviter de faire reporter sur les générations à venir les choix décisifs à prendre dès aujourd'hui.

Sur cette base des objectifs partagés sont formulés : réduire la dépendance de notre économie au pétrole et ainsi réduire sa vulnérabilité à une augmentation des prix des énergies ; réduire les consommations énergétiques pour notamment limiter les situations de précarité énergétique ; développer les énergies renouvelables et notamment celles très présentes dans la région.

Divers points de vues s'expriment sur l'influence de la transition énergétique sur l'évolution des coûts de l'énergie. Certains y voient un moyen pour maintenir des prix bas, d'autres considèrent que le prix n'est pas une finalité... une hausse pouvant même accompagner ou faciliter la transition.

Les conditions de la réussite

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les échanges sur la transition énergétique ont largement dépassé les questions techniques liées à l'énergie pour ouvrir un débat sociétal. L'appropriation des enjeux énergétiques par chacun, la formation de tous,

l'accompagnement des citoyens dans la transition énergétique, la transparence et l'accessibilité de l'information, l'exemplarité et aussi l'exemplarité des pouvoirs publics sont considérés comme autant de conditions indispensables à la réussite de la transition énergétique. Accompagnement vers de nouvelles pratiques, formation des professionnels mais aussi des jeunes sur les enjeux et dispositifs énergétiques innovants, information large du grand public sur ces questions constituent des actions concrètes très souvent citées.

Certains élus, eux aussi, veulent donner de l'ampleur à leur action. Ils souhaitent pour cela être accompagnés dans leur démarche par la mise en place d'une "intelligence" auprès de laquelle ils trouveront l'accompagnement technique, juridique, financier, la formation et l'information.

Le débat régional dessine les contours d'un nouveau projet de société, plus mobilisateur des ressources des territoires et des initiatives locales. Il est marqué par l'attente d'un exercice démocratique permanent, comme ce débat l'a rendu possible, permettant au citoyen d'être associé dans le temps aux décisions et à la mise en œuvre, d'être auteur et acteur des politiques territoriales.

Il souligne également les nécessités à prendre en compte les changements d'activités ou de qualifications. Les créations économiques d'entreprises développant pour une part des activités nouvelles et l'emploi qui les accompagne, seront concomitantes avec la disparition progressive d'autres structures.

Pour les acteurs du débat régional, l'adhésion au processus de transition énergétique dépendra de la capacité collective à prendre en charge les "perdants" en anticipant sur les mutations.

1.2 Les outils et les réalités d'un vaste débat régional

Le débat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été encadré par les 2 700 invités lors de la conférence régionale de lancement (30 novembre 2012), une conférence régionale du débat sur la transition énergétique restreinte marquant un point d'étape (11 mars 2013) et lors de la conférence régionale de clôture pour présenter la contribution régionale (14 juin 2013).

La Région et ses partenaires ont conçu les outils indispensables à la tenue d'un débat citoyen de qualité. **Le socle commun d'information et de connaissance** comprend dans une pochette collectrice 10 fiches thématiques sur les enjeux de

l'énergie en région, le livret des initiatives en Provence-Alpes-Côte d'Azur et des livrets d'actions départementaux. L'Atlas des énergies et le livret "Consommez moins, consommez mieux" ont été diffusés lors des débats citoyens organisés par la Région.

Le site internet du débat (www.transition-energetique-paca.fr) mis en ligne le 1^{er} mars 2013 a suscité un grand intérêt avec un taux de fréquentation élevé (20 clics/jour). Les débats citoyens organisés par la Région ont été filmés et mis en ligne sur le site avec un sous-titrage.

Des comptes Twitter, Facebook, Dailymotion, Youtube ont été ouverts (le 4 mars 2013). **Les réseaux sociaux** ont permis à des habitants de suivre les débats (par exemple, sur Facebook, une portée de 575 personnes avec un taux de viralité à plus de 6 % pour la journée citoyenne du 25 mai). Ils ont rassemblé autour des débats, un public plus jeune (3 000 visiteurs/semaine, cible mobilisée les 18/34 ans) que celui présent aux débats.

Pour l'animation des **débats citoyens régionaux** réalisés dans les départements, un dispositif participatif original a été conçu à partir d'un diaporama pédagogique, de fiches d'information (Les mots de la transition énergétique, Quels chemins de la transition énergétique ? Votre famille énergie) et 3 fiches Point de vue (Ma carte des constats, La carte de mes engagements et difficultés pour changer, Ma carte "Scénario de la transition énergétique").

Ces débats se sont tenus : dans les Alpes de Haute-Provence (Manosque, 29 mars, en partenariat avec le PNR du Luberon et du Verdon en présence de Bruno Rebelle) ; dans les Hautes-Alpes (Gap, 9 avril, en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Alpes) ; dans le Var (Toulon, 10 avril) ; dans les Alpes-Maritimes (Nice, 11 avril) ; en Vaucluse (Avignon, 29 avril en partenariat avec le Conseil Général de Vaucluse) ; dans les Bouches-du-Rhône avec la journée citoyenne (Marseille, 25 mai en partenariat avec le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie). Cette journée nationale a mobilisé un panel de 72 citoyens qui se sont exprimés sur l'ensemble des questions du débat.

Les initiatives des collectivités et des acteurs pour les débats locaux ont été nombreuses. Un espace dédié sur le site internet leur a été réservé : kit de débat avec modèles d'invitation, programme, affiche, canevas de synthèse, masque de diaporama, dossier de presse, socle de connaissance... **Soixante débats ont été labellisés** et se sont déroulés du

8 mars au 31 mai 2013 dont six dans les Alpes de Haute-Provence ; cinq dans les Hautes-Alpes ; neuf dans les Alpes-Maritimes ; sept dans le Var ; deux dans le Vaucluse ; trente et un dans les Bouches-du-Rhône.

Les contributions des professionnels en réponse à une sollicitation écrite du Président de la Région et du Préfet ont fait l'objet d'une note détaillée. Un débat des professionnels structurants, conduit en atelier et en plénière le vendredi 26 avril, à l'Hôtel de Région a permis de débattre des propositions et de réaliser une synthèse des apports.

Une contribution d'ensemble des Maires a enrichi les propositions et marqué leur rôle dans la transition énergétique à venir, rôle incontournable, rôle d'exemplarité souligné par les participants aux débats.

1.3 Les freins et les atouts de la mobilisation régionale

Trois difficultés ont limité la mobilisation des citoyens peu sensibilisés aux questions énergétiques. Le premier tient au manque de lisibilité nationale du Débat. La campagne de presse de lancement, qui n'a pas fait l'objet de relance régulière, n'a pas permis d'installer le débat dans l'actualité. De la même manière le manque de communication de proximité a limité la lisibilité des événements. L'absence d'annonces préalables dans les journaux ou auprès des radios locales n'a pas assuré la notoriété nécessaire aux débats locaux. Quand les partenaires locaux ont mobilisé les médias et leur réseau (comme par exemple à Manosque, Gap ou Avignon) la participation a été forte. Le dernier frein est lié aux heures de tenue des débats citoyens dans les départements. Les fins d'après-midi n'ont pas permis de mobiliser les lycéens ou étudiants alors que certains débats citoyens se sont déroulés dans des établissements scolaires.

Parmi les grandes réussites à noter pour ce débat organisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur figure le principe d'animation citoyenne qui a permis à chacun des participants d'exprimer un avis et d'en débattre. En souhaitant une démarche participative, la Région a facilité l'expression du plus grand nombre en évitant la captation de la parole par quelques experts ou professionnels.

Le site internet et les réseaux sociaux ont permis à ceux qui le souhaitent de s'informer à tout moment sur les débats ouverts, de consulter, de télécharger le socle commun d'information et de connaissance et de suivre les débats. Les bons

scores de consultation montre leur pertinence et leur ouverture sur un public plus jeune que celui présent aux débats.

La forte mobilisation des acteurs pour l'organisation des débats locaux (ou infra-régionaux) et lors du débat avec les professionnels structurants démontre l'importance que revêt la transition énergétique pour les partenaires de la région.

Les maires, les associations, les syndicats professionnels et patronaux, les chambres consulaires, les instituts de formation se sont mobilisés. La qualité et la diversité des contributions et des échanges, la valeur des documents produits constituent une base de données importante pour poursuivre le débat public sur la transition énergétique en région autour du SRCAE* qui a fait l'objet d'une consultation publique en parallèle à ce débat national.



2 Les contributions des acteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux quatre questions du débat national

2.1 La contribution du débat régional sur la sobriété et l'efficacité énergétique

Réduire les consommations énergétiques : clé de voûte de la transition

Pour l'ensemble des participants, la réussite de la transition énergétique passe par notre capacité à réduire nos consommations. De l'avis de tous, c'est cette réduction des consommations énergétiques qui crée le contexte favorable à l'émergence d'une autre politique.

Pour y parvenir, il est admis que les solutions techniques ne seront pas les seuls leviers à actionner. Nos modes de vie, notre culture, nos comportements, mais aussi le fonctionnement plus global de notre société, sont à réinterroger pour permettre l'émergence d'une société sobre.

Pour cette raison, les besoins d'éducation, de formation pour tous les publics et d'intégration des questions énergétiques dans tous les cursus scolaires semblent faire consensus.

Cependant, si tout le monde s'accorde à placer la réduction des consommations en clé de voûte de la transition, il n'existe pas de consensus large sur les niveaux de baisse à atteindre.

Les divisions des consommations par 2 ou 3 à l'horizon 2050, avancées par certains, sont jugées irréalistes, voire non souhaitables par d'autres participants, sans qu'aucun des groupes ne se détache particulièrement.

Plus concrètement, c'est par la déclinaison sectorielle des questions de sobriété et d'efficacité que la discussion a pu être approfondie au cours des débats.

Les consommations des bâtiments : premier poste à réduire

La thématique des bâtiments est, de très loin, la plus souvent traitée. Ou, plus précisément, le logement est le secteur par lequel les questions de sobriété et d'efficacité sont couramment abordées.

* Schéma Régional Climat Air Énergie

La réhabilitation des logements est unanimement désignée comme la priorité pour ce secteur. Les participants constatent que celle-ci est aujourd'hui onéreuse, pas forcément rentabilisée par les économies générées, mais que **c'est un passage obligé de la transition et qu'il faut donc l'accepter**. Ce chantier nécessite donc des investissements qu'il faut collectivement assumer.

Réhabiliter les bâtiments : un effort à consentir collectivement

Pour favoriser la mise en œuvre d'un grand chantier de réhabilitation des logements anciens et énergivores, il faudra lever les obstacles importants qui existent actuellement.

Les participants aux débats jugent ces démarches aujourd'hui trop coûteuses et trop complexes à mettre en œuvre en raison du nombre d'acteurs à coordonner. Il est fait remarqué que, pour les copropriétés, les travaux deviennent quasiment impossibles tant les mécanismes de prise de décision sont complexes et favorisent l'inertie.

La nécessité de structuration des professions du bâtiment est alors unanimement relevée. **Des solutions intégrées de réhabilitation**, faisant intervenir tous les corps de métier, mais aussi les financeurs, sont des innovations réclamées et jugées déterminantes dans le déclenchement d'une dynamique.

La formation professionnelle des artisans est également un besoin souvent évoqué. Les participants souhaitent avoir à faire à des professionnels bien formés aux techniques de réhabilitation, s'adaptant aux spécificités des bâtiments rencontrés, capables de mettre en œuvre des matériaux sains et si possible locaux. Pour le déclenchement de l'acte de rénovation, deux stratégies semblent se dessiner, même si elles ne s'opposent pas toujours frontalement. Certains plaident pour **l'instauration d'une obligation de réhabilitation des bâtiments anciens**. Cela peut alors prendre des formes variées : **obligation à chaque transaction, interdiction de vente ou de location des logements classés F ou G, ajout de critères énergétiques à la déclaration d'insalubrité...** Mais cette mesure ne fait pas l'unanimité. Les risques d'injustice sociale sont pointés. Au minimum, pour que l'obligation de réhabilitation soit soutenue par une part plus importante des participants, il faudrait que celle-ci s'accompagne **d'aides financières renforcées** pour rendre possible cet investissement alors contraint.

Cette réticence à l'obligation de réhabilitation des logements n'existe pas, en revanche, pour les bâtiments tertiaires.

Pour faciliter la réhabilitation des logements, une grande importance est accordée à **l'accompagnement des ménages**, la facilitation des démarches, l'information claire et précise avant les travaux sur les techniques disponibles...

Les participants considèrent également que, pour faire face aux coûts importants, **l'État doit augmenter les moyens alloués au financement de ce grand chantier**.

Dans ce cadre, le **diagnostic de performance énergétique** pourrait jouer un rôle important **d'information, de conseil et d'orientation...** mais sa crédibilité est faible et tout le monde s'accorde à dire qu'il n'est pas un instrument fiable.

Au-delà des questions de réhabilitation du bâti résidentiel, les participants pointent la nécessité de réduire les consommations énergétiques de tous les usages habituellement en cours dans les logements. Pour cela, les tarifs incitatifs sont parfois cités. Ils sont alors proposés sous différentes formes : tarifs progressifs, instauration d'un bonus/malus, instauration d'une taxe carbone-énergie... Cependant, ils n'emportent pas l'adhésion large des participants. L'incitation à la réduction des consommations énergétiques par le prix n'est pas une proposition que les participants souhaitent voir retenir. Il est même une part non négligeable des participants qui considèrent que la transition énergétique doit être un moyen de maintenir des prix bas pour l'énergie.

Il est un sujet, pourtant, où l'incitation tarifaire est acceptée et jugée utile : la réduction des consommations pendant les pointes électriques. Les participants proposent alors la **remise en place de tarifications de type EJP***. **Des systèmes d'information et d'incitation à la sobriété** (comme EcoWatt par exemple) sont cités comme possibles contributeurs à la réduction de ces mêmes pointes de consommation d'électricité.

Enfin, la précarité énergétique des ménages est un sujet qui inquiète et apparaît fréquemment dans les débats. **Des aides financières particulières, pour permettre aux ménages les plus précarisés de faire réhabiliter leur logement**, sont réclamées.

Revisiter nos modes de vie et nos consommations

Les débats soulignent que la transition énergétique n'implique pas uniquement des révisions de nos modes de consommation des différentes énergies. La place structurante de la consommation dans notre société est soumise à questionnement.

* Effacement jours de pointe

L'orientation des consommations vers des matériels performants est évidemment un point abondamment mis en évidence, mais la question sobriété est également une thématique largement abordée. Elle ne provoque pas de rejet de principe. Une organisation sobre et efficace de la société est même prônée avec le **développement des circuits courts, le retour à des consignes sur certains emballages** (le verre par exemple), **l'incitation à la récupération et au réemploi, l'amélioration de la collecte sélective**, ainsi que la **lutte contre l'obsolescence programmée**.

Afin d'orienter les comportements de consommation, une **information claire, impartiale, ainsi qu'un étiquetage lisible et comparable de l'énergie grise** incluse dans les produits est une mesure préconisée.

Transport : développer les alternatives au tout routier

Concernant les transports de personnes, le consensus semble total.

Le développement des transports en commun est systématiquement cité. Il ne doit pas se limiter aux zones urbaines, mais **les gares desservant les zones rurales doivent être rouvertes** pour permettre une offre de transport aux populations du monde rural et des vallées alpines.

De même, il est souhaité que **le développement des pistes cyclables et des voies vertes** devienne une politique systématique.

Enfin, l'usage de la voiture n'est pas banni, mais **les pratiques de covoiturage et d'auto-partage doivent être favorisées**, tandis que la **vitesse sur les axes routiers doit être réduite**. De même, le télétravail peut être favorisé par des espaces de travail à domicile ou dans des lieux aménagés.

La question du transport de marchandises ne provoque pas le même niveau de consensus. Les participants s'accordent pour souhaiter le développement et la **relance du transport par fer, voie d'eau et cabotage**. Ils désignent d'ailleurs généralement le poids néfaste du lobby routier sur ces questions.

En revanche, un débat existe sur l'impact réel du développement des circuits courts sur les consommations énergétiques du secteur des transports. Certains pensent l'impact important et souhaitent donc un développement fort des circuits courts. Des propositions ambitieuses sont même mises en avant : instaurer une quantité

maximale d'énergie grise autorisée dans chaque bien, boycotter les fruits et légumes exotiques.

D'autres ne sont pas persuadés de l'impact que cela peut avoir sur les consommations énergétiques et même s'ils ne rejettent pas en bloc le principe de ces consommations locales, ils se méfient du retour en arrière que pourrait constituer un localisme exacerbé.

Enfin la limitation des déplacements passe par un urbanisme repensé. Il est proposé que le Schéma Régional Climat Air Energie soit prescriptif et que l'Approche Environnementale de l'Urbanisme, outil de l'ADEME, guide les Plans Locaux de l'Urbanisme et les Schémas de COhérence Territoriale.

Accompagner les entreprises

Concernant les acteurs économiques, il semble acté que, si les grandes entreprises énergivores ont cherché à réduire leur consommation, ce n'est pas le cas de la très grande majorité des PME/PMI. Dans un contexte de compétitivité de plus en plus pressant, ces entreprises ont moins de capacités pour agir, et partant ont bien plus de difficultés dans l'amélioration de leur efficacité énergétique, alors que l'enjeu est jugé crucial pour les participants aux débats.

Aussi, pour accompagner ces acteurs sur le chemin de la transition, il est souhaité que soit mis en œuvre **un accompagnement spécifique, pris en charge par des personnels qualifiés et spécialisés** dans l'accompagnement de ces acteurs particuliers.

La nécessaire information des entreprises peut être prise en charge par des structures particulières. Les dispositifs existants mériteraient d'être mieux connus, adaptés, voire généralisés. **Le développement de la norme ISO 50 001** permettrait, par exemple, de doter les entreprises de référents énergie.

Des réseaux électriques efficaces

Enfin, les participants estiment que l'amélioration de l'efficacité des réseaux électriques et l'usage sobre de cette dernière par les collectivités doit être une mesure prioritaire d'une politique globale de transition énergétique. En termes de réseaux électriques, cela passe par **l'optimisation des pertes en ligne et dans les transformateurs et par la recherche d'alternatives au renforcement systématique en développant les actions de maîtrise de la demande d'électricité (MDE)**.

Des collectivités exemplaires

Dans le cadre d'une transition énergétique généralisée, les collectivités se doivent de montrer l'exemple et de **mettre en œuvre sur leur propre patrimoine des mesures de sobriété et d'efficacité**. Ainsi, elles devront réaliser des diagnostics des systèmes d'éclairage public, réduire les illuminations de Noël, et généraliser l'extinction des lampadaires en cœur de nuit.

Un service public de la performance énergétique est proposé pour les territoires, par exemple sous la forme d'Agences Locales de l'Energie et du Climat suggérées par certains élus. Une proposition non consensuelle plus technique concerne l'adaptation de la comptabilité publique pour faciliter le Partenariat Public Privé.

2.2 La contribution du débat régional sur le mix énergétique et les scénarios

Cette question en débat a donné lieu à des prises de position souvent tranchées entre les participants.

L'efficacité énergétique et la sobriété sont les grands gagnants "aux points" des interventions tant orales qu'écrites du débat. C'est la plus grande ressource, celle où les marges de manœuvre sont les plus importantes. Ceci se lit dans les interventions sur la première question du DNTE*, mais aussi dans le débat des scénarios et du mix énergétique futur.

L'importance de l'électricité comme vecteur d'énergie est reconnue, ou encore celle du gaz comme énergie de la transition vers les énergies renouvelables. Cependant, aucune intervention ne demande une "exception" sur l'objectif d'efficacité pour l'une ou l'autre des sources d'énergie.

Par contre, le niveau de décroissance de la demande d'énergie, tant à moyen qu'à long terme, fait encore débat. Syndicats, organisations professionnelles et chambres consulaires en particulier, souhaitent éviter que l'efficacité et la limitation des gaspillages -que tous souhaitent- ne se transforme en austérité et en régression de pouvoir d'achat. En face, des intervenants professionnels et associatifs constatent que le cadre d'engagement de la France (directives 2009, division des émissions de GES** à 2050...) nécessite des scénarios très engagés sur l'efficacité, comme ceux de Négawatt et de l'ADEME. Du côté des citoyens, ces divergences de point de vue apparaissent également au cours des débats.

* Débat national sur la transition énergétique

** Gaz à effet de serre

Nucléaire, gaz de schiste : polémique

De son côté, le nucléaire semble en France le sujet d'intarissables polémiques. Exclu à l'époque des textes issus du Grenelle tant les consensus semblaient impossibles à atteindre, il apparaît en marge du présent débat sur la transition énergétique. Plusieurs participants, en particulier des syndicats d'électriciens et des organisations patronales, souhaitent que le gouvernement renonce à son projet de fermer la centrale de Fessenheim. D'autres participants, à l'inverse, souhaitent une sortie programmée du nucléaire, avec notamment la fermeture rapide des installations du Tricastin.

Sur ce point du nucléaire, les professionnels de la sûreté suggèrent que des décisions de politique énergétique relatives aux capacités de production d'électricité quelles que soient leur nature et aux économies d'énergie devront être prises à court terme pour faire face aux futures mises à l'arrêt définitifs de réacteurs.

De même, la question des gaz de schiste a aussi été introduite dans le débat notamment via l'intervention écrite de fédérations professionnelles. Plusieurs intervenants refusent à l'inverse l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels en France, mais aussi leur importation de l'étranger. Finalement, ces vigoureux débats se retrouvent dans tous les cadres et parmi tous les publics. Le seul consensus semblant exister est la nécessité de diversifier notre mix énergétique... mais il reste difficile de déterminer un bouquet consensuel.

Consensus sur les énergies renouvelables

De façon générale, la proposition "développer les énergies renouvelables" est l'une des plus consensuelles du débat. Ce consensus est moins fort si l'on rentre dans les détails...

C'est ainsi que l'électricité renouvelable est devenue sujet de discussions nombreuses, à l'instar d'implantation des éoliennes terrestres et de l'acceptation du public. Très vite, le débat s'est déplacé sur la facture du consommateur et l'impact sur les prix de ces énergies. La facture et plus précisément la CSPE*, contribution sur l'électricité, est au cœur du débat avec des propositions de réforme. L'idée d'autonomie des territoires est plébiscitée, dans une compréhension ouverte qui consiste à demander aux territoires de chercher à produire autant que possible l'énergie qu'ils consomment. Pour autant, le consensus reste fort sur le contrôle public des réseaux électriques,

* Contribution au service public de l'électricité

en tant que condition de solidarité des territoires entre eux. Ils permettent ainsi une complémentarité des sources d'énergie et optimisent le système tant d'un point de vue de la sécurité d'approvisionnement électrique que de l'efficacité économique.

Enfin, un consensus important existe sur le développement des énergies renouvelables thermiques. Aucune intervention n'a été notée pour s'opposer à leur développement résolu tant dans l'habitat que dans les services ou l'industrie. Dans le cas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur cela concerne en particulier le solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, avec un objectif partagé de réduction des coûts.

La biomasse forestière et agricole, compte tenu de son importance, fait l'objet de plus de débats tant sur la ressource exploitable que sur l'utilisation la plus pertinente. Ainsi, les grandes centrales dont le rendement final est très limité, sont critiquées. Certains proposent d'imposer le raccordement des usagers proches du réseau de chaleur.

2.3 La contribution du débat régional sur les énergies renouvelables et le développement des nouvelles filières

Cette troisième question du débat donne lieu à de nombreuses interventions. Elles sont moins polarisées et idéologiques que celles formulées sur les scénarios énergétiques. Le développement des énergies renouvelables est perçu par tous comme une opportunité pour l'économie et pour l'emploi, un champ de recherches et de développement prometteur pour l'économie régionale. Cet angle de débat tourné sur les propositions a naturellement été mieux investi par les contributions des professionnels de la région que dans les débats oraux où les argumentations sont plus tranchées et succinctes.

Des filières ambitieuses d'énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables est sans conteste -après l'efficacité- le chantier de la Transition Énergétique qui fait consensus. Seul fait débat le niveau d'ambition : ainsi, les positions qui visent les 100 % d'énergies renouvelables à moyen terme sont tempérées par d'autres intervenants qui arguent avant tout de l'impact sur les factures. À ce bémol près, les participants veulent une ambition collective de développement des filières de recherche, de fabrication ou d'installation.

Ces développements devront être tirés par des politiques que tous veulent pérennes et lisibles. Ces filières doivent avoir leurs racines dans la région (voir en fin de synthèse les spécificités Provence-Alpes-Côte d'Azur) et faire l'objet de feuilles de route détaillées et partagées entre les acteurs.

Pour favoriser le développement des énergies renouvelables, de nombreux participants souhaiteraient voir lever les contraintes administratives à leur installation. Par exemple, des maires évoquent la suppression des appels à projets pour les collectivités. De même, un assouplissement des contraintes de construction ou la simplification des dossiers administratifs sont des propositions avancées. Ce point concerne tant l'installation de production renouvelable que l'ensemble des réseaux qui devront être développés ou adaptés.

Typique de ce consensus, le développement du solaire thermique pour l'eau chaude, que tous souhaitent, est actuellement en panne. Une idée partagée est que la subvention doit être mise au service d'une stratégie de baisse des coûts. Certains évoquent dans ce sens l'obligation dans la région d'installation de chauffe-eaux solaires à la manière de Barcelone.

Consensus sur les smart-grids*

Une autre direction essentielle, tant selon les professionnels que les participants des débats, est la poursuite de la modernisation des réseaux de distribution d'énergie, opportunité pour inventer de nouvelles formes de systèmes intelligents, le "smart-grid".

C'est aussi via le réseau intelligent que pourront s'intégrer les systèmes de rechargement des véhicules électriques ou hybrides. Ces derniers participeront ainsi à une modulation des demandes, de façon à incorporer plus de ressources variables dans le système.

De la même façon, le stockage de l'électricité est perçu comme un enjeu stratégique tant pour intégrer les énergies renouvelables que comme un développement industriel essentiel pour l'avenir. C'est un thème très cité comme priorité de la recherche.

L'échange d'énergie via le réseau électrique devra s'adapter à la baisse des prix de revient des productions renouvelables, c'est le cas notamment du photovoltaïque en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un point développé plus loin.

* Réseaux intelligents

Plusieurs des professionnels insistent sur le développement de systèmes intelligents et de gestions actives de l'énergie. Mais les promoteurs de ces technologies insistent sur l'efficacité passive qui s'impose aussi. Pas question donc de remplacer l'isolation d'une maison par des systèmes électroniques de régulation par exemple.

Ceci concerne notamment le devenir du chauffage électrique, finalement très peu défendu dans les débats ou les écrits, mais aussi tous les modes de chauffage non performants, l'enjeu étant la rénovation de ces systèmes : isolation, émetteurs, régulation. Les divergences portent plutôt sur le remplacement de ces systèmes, par exemple par le développement des pompes à chaleur ou par une isolation poussée.

Au-delà de la création d'une offre régionale ou nationale, dans certains cas, c'est la réglementation qu'il faut adapter ou simplifier. Ainsi par exemple, **la labellisation Effinergie ne permet pas de mettre en œuvre le solaire individuel dans l'habitat collectif**. De même, la possibilité de **produire électricité et chaleur par cogénération à partir de bois** devrait être encouragée par un **abaissement des seuils de taille**, car les besoins de chaleur des villages ou des bourgs sont modestes.

Les autres filières

L'idée que nos déchets seront demain intégralement recyclés, formant une véritable "économie circulaire" fait son chemin. Les équipements peuvent avoir plusieurs vies, les emballages peuvent être réutilisés : ainsi, la réutilisation de bouteilles consignées -déjà expérimentée dans le Var- complète bien le développement de filières locales et régionales pour le vin, la nourriture, les produits d'entretien. De manière plus générale, l'idée force d'éviter le gaspillage et limiter la consommation aux besoins réels des ménages et des entreprises s'impose également et ce avant de mettre en œuvre les solutions de production d'énergie et de produits neufs.

Un fort besoin d'innovation

Finalement, si les systèmes de production valorisant les ressources renouvelables sont jugés relativement mûres, les participants réclament que les efforts de recherche et d'innovation soient maintenus dans ce domaine afin d'améliorer les techniques, de les rendre toujours plus performantes, de limiter leurs possibles impacts néfastes sur l'environnement.

Mais c'est surtout sur la gestion de ces productions d'énergies renouvelables que les efforts de recherche semblent devoir se concentrer. Il est

souhaité que la problématique du stockage de l'électricité, les possibilités de complémentarité entre réseaux, les techniques liées au vecteur hydrogène soient des sujets largement abordés par la recherche.

2.4 La contribution du débat régional sur les coûts et le financement de la transition énergétique

Cette partie a donné lieu à des contributions tant des professionnels structurants de l'énergie, que des débats décentralisés. Les propositions sont souvent associées à des suggestions relevant aussi de la gouvernance, de la gestion de l'épargne, des approches participatives tant dans l'élaboration des décisions que dans la mise en œuvre de la transition dans les territoires.

"Stabilité des mécanismes de soutien et du cadre réglementaire", "Simplification des démarches pour les aides", ces demandes sont largement plébiscitées, tant pour le chantier de l'efficacité que pour celui des énergies renouvelables. Cette demande commune aux écrits des professionnels et aux débats décentralisés est aussi assortie de propositions comme **le guichet unique pour les aides à la rénovation du logement, ou encore une meilleure coordination des organismes concernés au niveau local**.

Autre demande forte, les mécanismes de tiers investisseurs pour mettre en œuvre à l'échelle régionale la partie la plus rentable de l'efficacité, via en particulier des sociétés d'économie mixte. Cependant, les systèmes doivent être adaptés à des petits projets ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il s'agit aussi **d'adapter les systèmes aux petites et très petites entreprises, en mutualisant au niveau régional les risques et les financements**.

En termes de gouvernance, l'approfondissement des processus de décentralisation est largement souhaitée. Les possibilités d'expérimentation territoriale sont ainsi plébiscitées.

Les limites de la subvention

L'éco-conditionnalité des aides, tant au niveau régional que national, est demandée tout d'abord pour limiter les incohérences. Le cas typique cité est celui du photovoltaïque installé sur une "passoire énergétique". Mais cette demande émane aussi des participants qui souhaitent la meilleure utilisation possible de l'argent public en vue de la transition énergétique et pour renforcer le poids des collectivités les plus volontaires.

Les **Certificats d'économie d'énergie (CEE)** sont unanimement considérés comme un bon outil, à **renforcer et à simplifier**. Les **collectivités souhaitent cependant pouvoir mieux en bénéficier**. De même, la visibilité des CEE fait défaut pour le particulier qui les génère initialement et **devrait pouvoir s'y impliquer**.

La solidarité... mais pour les autres

Les questions de fiscalité donnent lieu à de nombreuses discussions. D'une manière générale, les participants ne sont pas opposés à des transferts entre les ménages, les entreprises ou les territoires. Ils insistent même sur le rôle de garant de la solidarité que doit avoir l'État ou la Région. Ils comprennent bien par exemple que la rénovation du logement des ménages précaires passera par une subvention payée de manière ou d'une autre par les autres acteurs.

Au-delà de la stabilité des mécanismes de financement et de taxation, déjà citée, plusieurs participants souhaitent une **véritable traçabilité des financements**. Certains, notamment dans les petites entreprises, souhaitent que l'affectation des prélèvements soit assez claire de façon à s'assurer d'une situation à taxation constante. De la même façon, les prélèvements comme la CSPE font l'objet de débats concernant leur assiette et leurs objectifs. Dans une logique d'économie circulaire, la proposition d'une solidarité territoriale des ressources financières a été défendue.

Le grand chantier de la rénovation thermique du logement est perçu comme si stratégique pour le pouvoir d'achat des ménages et pour l'emploi qu'il justifie **le maintien de la TVA réduite à 5 %**. De même, l'importance stratégique de ce chantier amène les participants, constatant que le rythme risque d'être limité par la disponibilité des professionnels, à demander que les subventions soient attribuées **également aux travaux réalisés en auto-réhabilitation**.

De même, un principe plus général consiste à **relever les allègements de taxe dont la consommation a des impacts nocifs** : le kérosène avion, le gazole diesel, ou encore les soutes maritimes soufrées. La question de la taxation carbone et énergie donne lieu à de nombreuses discussions, liées au rôle plus ou moins important du signal-prix dans la décision des acteurs.

Finalement, la majorité des participants ne s'oppose pas frontalement à l'instauration de mécanismes provoquant une hausse des coûts de l'énergie. Un principe de pollueur-payeur semble même pouvoir être accepté. Mais, pour que la fiscalité

écologique soit acceptée, il faut garantir la traçabilité de son utilisation, un fléchage vers des budgets favorisant l'efficacité et la sobriété énergétique. Une fiscalité reversée au budget général ne rencontre pas l'adhésion des citoyens.

Concernant les importations, les participants au débat semblent ouverts à l'instauration d'écotaxes rétablissant ainsi une certaine équité dans la concurrence.

Des acteurs régionaux pour le financement de la transition énergétique

L'organisation et le rôle des acteurs dans le financement et la gouvernance amène l'un des consensus forts du débat, celui d'un pôle public de financement des chantiers de la transition. Il s'agit de mettre l'épargne au service de cet enjeu et pour cela **la Banque Publique d'Investissement (BPI) au niveau régional et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) doivent inscrire la transition dans leur doctrine et dans leurs pratiques**. De manière plus générale, le livret de développement durable -voire les assurances-vie- doivent contribuer davantage -et de façon lisible- au chantier de la transition énergétique. Ces institutions de financement, existantes ou à adapter au niveau régional, auront un rôle pour rendre accessible le tiers-investissement, pour mutualiser les risques des projets. Elles pourront favoriser la standardisation des offres et la baisse de leurs coûts. Les structures participatives locales et régionales, faisant intervenir les citoyens et les collectivités sous forme de société, de coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ou de société d'économie mixte (SEM) devraient avoir leur place dans les dispositifs. Pour favoriser l'acceptation des projets, certains souhaitent **que ces structures disposent d'une place réservée dans les projets d'énergie renouvelable**, comme condition d'accès aux soutiens publics.

Enfin, un domaine fait l'objet d'une demande forte, celui de l'aménagement du territoire et de la lutte contre l'étalement urbain.

Pour cela les communes doivent agir en coopération. **Les Schémas Régionaux Climat Air Énergie (SRCAE) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) doivent devenir opposables et se traduire dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) mais aussi dans la coordination des réseaux**.

Cependant, l'échelle de coordination territoriale reste en débat : il pourrait s'agir de la Région via un système tel que le SRCAE qui deviendrait le document de référence, ou un SCOT conjugué avec un Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

mené plutôt par le niveau intercommunal. Malgré ces différences, le consensus est que les territoires doivent maîtriser la mise en œuvre de la transition énergétique ainsi qu'une liberté pour l'expérimentation, l'État ou la Région étant les garants de la solidarité entre tous et de l'égalité de traitement.

Le citoyen n'a pas encore sa place

Cette question interroge l'intégration des citoyens dans les processus de décision. Ces derniers sont considérés comme très lourds par les citoyens ou les élus qui s'y impliquent. Les citoyens peuvent aussi avoir le sentiment que les lieux de concertation ont peu à voir avec la prise de décision, la complexité d'attribution des compétences dans les échelons territoriaux renforçant cette impression.

De façon plus large, les participants souhaitent disposer d'une connaissance fiable et pédagogique pour comprendre leur propre situation et plus largement les politiques de l'énergie. Le flot d'information sur l'énergie n'est pas perçu comme indépendant des fournisseurs d'énergie. Cette demande peut être rapprochée de la demande professionnelle d'audits plus fiables et d'un accompagnement personnalisé du consommateur ou des petites entreprises. L'expertise actuelle manque de neutralité voir de crédit et semble souffrir de conflits d'intérêts.



3 La transition énergétique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un socle d'actions

Cette partie rassemble les principales orientations issues du débat qui constituent un socle d'actions pour la politique de transition énergétique de la région. Une bonne part de ces thèmes concernent le développement de filières industrielles régionales, liées notamment aux énergies renouvelables. Parmi les thèmes spécifiques, plusieurs concernent l'évolution dans les transports, un sujet qui préoccupe de façon unanime.

Vers un cadre de programmation régional

Pour organiser les débats et les perspectives, orienter les investissements et la recherche, la Région est le niveau incontournable. Elle est proposée comme portant un établissement public de l'énergie ou un fond régional "énergie".

Le débat porte ici sur le rôle d'arbitre final, que certains souhaitent conserver au niveau de l'État, même si le renforcement du rôle de l'institution régionale semble acquis. Ainsi, l'élaboration de feuilles de route encadrant les filières régionales à construire se situe naturellement dans un cadre régional, dans le prolongement des schémas existants tels que le SRCAE .

Le développement de l'éolien flottant ancré

L'énergie éolienne produite au large des côtes par des aérogénérateurs fixés sur les plates-formes ou des bouées est l'énergie marine la plus citée dans un cadre stratégique de développement régional. Cette technologie bénéficiera des avancées impressionnantes de l'éolien offshore, tout en laissant une marge importante de développement et un potentiel d'exportation pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est en effet bien adaptée aux régions du pourtour méditerranéen, marquées par des concentrations urbaines côtières, ainsi que par l'absence de plateau continental important.

Cette filière marine, consensuelle, pourrait être complétée par les développements d'algues productrices d'énergie, elles aussi envisagées dans les industries régionales. Il a été aussi proposé qu'un schéma conjoint pour les énergies marines soit développé avec les régions voisines de France (Languedoc) et d'Italie (Ligurie).

Le développement du photovoltaïque et parité réseau

La production d'électricité photovoltaïque coûte de moins en moins cher, tandis que la facture d'énergie tend à augmenter. De plus en plus, il revient moins cher pour certains usagers de produire eux-mêmes leur électricité, au moins sur une partie de l'année. Cette situation, appelée "autoconsommation", sera de plus en plus répandue en région Provence d'ici à 2020 et pose plusieurs questions : Comment équilibrer les coûts du réseau pour ces usagers auto-producteurs ? Comment donner à tous les ménages (locataires, copropriété...) les mêmes droits à produire leur propre énergie ? Cette aspiration à l'autonomie des territoires est nuancée par l'exigence partagée que la distribution d'électricité reste dans le domaine public.

Le développement du solaire thermique

La crise du solaire thermique est une réalité malgré son potentiel considérable. L'objectif régional - notamment inclus dans le SRCAE- de 53 ktep (620 GWh) de solaire thermique demande **une relance vigoureuse du marché** pour que les prix deviennent plus compétitifs, font remarquer les professionnels. Pour l'heure, seuls des usages collectifs conservent leur attrait, tandis que le chauffe-eau individuel reste bloqué par ses coûts élevés.

C'est pourquoi les participants aux débats ne verraient pas d'un mauvais œil **l'instauration d'une obligation d'installation de solaire thermique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

La gestion du confort d'été dans les bâtiments

Les professionnels du bâtiment développent progressivement des savoir-faire pour réhabiliter et gérer les bâtiments anciens et construire du neuf dans des conditions thermiques difficiles. Il s'agit de s'orienter vers le bâtiment sobre, efficace, solaire, et ce dans une perspective du bâtiment à énergie positive (BEPOS).

Cette connaissance développée dans la région peut être à la fois liée à des pratiques d'isolation passive (notamment celle liée à l'utilisation de matériaux locaux), mais aussi à une régulation plus active : gestion intelligente des flux d'air et d'eau, pompes à chaleur...

À noter une autre spécificité portée en région, qui consiste à rafraîchir des usagers urbains (bureaux, commerces, habitations) en utilisant l'eau de mer pompée au large.

Le développement de l'hydroélectricité

Dans le sud du massif des Alpes, la moyenne et petite hydraulique conserve un potentiel certain pour la production électrique. Mais cette énergie renouvelable se heurte souvent à des conflits d'usage (pêche, sports aquatiques, milieux naturels...). Les professionnels protestent contre le classement des cours d'eau figeant les installations, diminuant de fait les ressources mobilisables.

Améliorer les déplacements Moins de pollution dans les ports

Le transport maritime est à la fois un mode très économe en énergie, mais aussi une des principales sources de pollution par le dioxyde de soufre ou les oxydes d'azote. Progressivement les navires à quai devront s'alimenter en électricité à terre au fur et à mesure de l'électrification des docks. De plus, l'usage de gaz naturel liquéfié, disponible notamment au terminal de Fos, peut permettre une économie de fioul et de pollution. Ces moteurs à gaz pourront être utilisés sur les méthaniers mais aussi sur les navires de commerce.

À noter que l'utilisation de GNL est également envisagée pour la traction de camions hybrides, avec des effets bénéfiques pour les polluants locaux (particules...) mais aussi une baisse des émissions de CO₂.

Une liaison nécessaire vers l'arrière-pays

La liaison du port de Marseille aux grandes infrastructures de transport est insuffisamment développé et utilisé aujourd'hui pour **relier la voie maritime avec la voie d'eau du Rhône et pour revitaliser le fret ferroviaire**. Le développement du cabotage maritime est aussi cité pour relier les ports de la région sans saturer les voies routières.

Offrir des services de mobilité dans les vallées alpines, espaces ruraux...

Le défi de la desserte des espaces les moins denses de la région est double : leur géographie isolée rend difficile la création ou l'amélioration des infrastructures ; les prix de l'énergie et la dépendance automobile créent les conditions d'une précarisation croissante des populations. Il est suggéré de **favoriser les modes de transport innovants (autos à la demande, co-voiturage, services d'autocar...)** tout en maintenant les services ferroviaires indispensables. Ces propositions spécifiques aux territoires peu denses de la région se complètent dans les agglomérations par des demandes plus classiques : **auto-partage, renforcement des liaisons TER...**

Contributions

1/ Contributions grand public

Décembre 2012

Février, mars, avril, mai 2013

2/ Contributions des maires

Association des Maires de France

Le Poët - URM

3/ Participations des professionnels structurants

Dans un premier temps, la Région a sollicité une cinquantaine de professionnels structurants pour des contributions écrites sur les quatre questions du débat national. Pour préciser les premiers apports et élargir la consultation, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a sollicité une quarantaine de professionnels supplémentaires sur l'une des questions du débat. La rencontre des professionnels du 26 Avril a permis de débattre de propositions à partir d'un premier document de synthèse.

ACTEnergieS

ADEME

AERE

ATEE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bâtiments Durables Méditerranéens

Caisse des Dépôts

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

CERC Provence-Alpes-Côte d'Azur

CGT Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chambre d'Agriculture Bouches-du-Rhône

Chambre Régionale des Métiers
et de l'Artisanat

CIBE

CNIM Division Energie Solaire

Confédération Française
de l'Encadrement

Confédération Générale des Petites
et Moyennes Entreprises

CREEE

CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ecopolenergie

EcoScience Provence

EDF

EHW Research

Energie Développement Services
du Briançonnais

Enerplan

Envirobot Méditerranée

ERDF

ETHIQUE AU LOGIS

Fédération Régionale des Jeunes
Chambres économiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fédération Syndicale Unitaire

FFB Provence-Alpes-Côte d'Azur

FNTV Provence-Alpes-Côte d'Azur

FO

France Nature Environnement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

GDF Suez

GERES

GRDF

GRT Gaz

MEDEF

Mouvement National de Lutte
pour l'Environnement

NOSTERPACA

Ordre des Experts Comptables

Pôle Mer Provence-Alpes-Côte d'Azur

Grand Port Maritime de Marseille

Réseau Ferré de France

RTE

SMED13

SS2E Conseils

Société du Canal de Provence

SYMIELEC

UFIP

UNSA

URVN-FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Union Régionale des Industries de Procédés

Union Régionale des Industries Pétrolières

UPE 06

VOLTALIA



4/ Synthèses des débats infra-régionaux labellisés

Une soixantaine de débats ont eu lieu jusqu'au 31 mai. Les comptes rendus réceptionnés jusqu'au 27 mai 2013 par la Région ont été pris en compte dans la rédaction de cette synthèse.

Mars 2013

Aix-en-Provence - GRDF
Aix-en-Provence - JCE du Pays d'Aix
Aix-en-Provence - SMED13
Ville de Arles
Briançon - Pays du Grand Briançonnais
Castellane & Moissac-Bellevue -
Parc Naturel Régional du Verdon
Cipières - Parc Naturel Régional
des Préalpes d'Azur
Ville de Dignes-les-Bains
Ville de Forcalquier
Ville de Grans
Ville du Thor
Marseille - ARCS
Marseille - Envirobat Méditerranée
Marseille - Fondation
Danielle Mitterrand - France Libertés.
Ville de Rognes
Saint-Martin-de-Queyrière - Pays
du Grand Briançonnais
Sophia Antipolis - ATEE
Ville de Tarascon
Toulon - PS

Avril 2013

Aix-en-Provence - ENTE
Carros - Schneider
Cavaillon - Parcs Naturels Régionaux
Alpilles et Luberon
Ville de Châteauneuf-les-Martigues
Ville de Entraigues sur la Sorgue
Entrevaux - Vallée des Pignes
en transition
Ville de Gardanne
Guillestre - Parc Naturel Régional
du Queyras
Ville de Lambesc
Marseille - AFG
Marseille - Conseil Général
des Bouches-du-Rhône
Marseille - Compagnons bâtisseurs

Ville de Miramas

Toulon - ATEE

Mai 2013

Gap - EIE

Marseille - Cerfise

Marseille - Conseil général des
Bouches-du-Rhône

5/ Retranscription et comptes rendus des débats citoyens organisés par la Région

- 1/ Alpes-de-Haute-Provence à Manosque, en partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux Luberon et Verdon
- 2/ Hautes-Alpes à Gap, en partenariat avec le Conseil Général
- 3/ Var à Toulon
- 4/ Alpes-Maritimes à Nice
- 5/ Vaucluse en Avignon, en partenariat avec le Conseil Général
- 6/ Bouches-du-Rhône, journée citoyenne à Marseille





débat
national transition
énergétique

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction du Développement Sostenable et du Climat
Service Énergie, Climat, Air

27, place Jules Guesde
3481 Marseille Cedex 20

Tél. : 04 91 57 50 57
debat.transition.energetique@regionpaca.fr

www.transition-energetique-paca.fr

